



PARC DES INDUSTRIES ARTOIS-FLANDRES

SIZIAF Parc des industries Artois-Flandres
64 rue Marcel Cabiddu - 62138 Douvrin

Monsieur le Président
Sivom de l'Artois
BP 60006
62138 HAINES



Douvrin, le 24 Janvier 2023

Nos réf : AL n°18

Affaire suivie par M. Arnaud LECOURIEUX

Objet : PC 062 132 22 00019 / PC 062 276 22 00005- ACC bloc 2

Monsieur le Président,

Suite à l'étude de la demande de permis de construire dont le numéro est repris en objet, et pour laquelle vous avez sollicité mon avis, je vous informe que celle-ci appelle les remarques suivantes :

Concernant l'assainissement, les dispositions prises par le pétitionnaire sont conformes au règlement d'assainissement du Parc des industries Artois-Flandres et vont même au-delà de ses prescriptions.

Concernant l'architecture des futurs bâtiments, celle-ci est en adéquation avec les éléments du conseil architectural réalisé et dont le rapport figure au dossier.

Concernant l'intégration paysagère du projet, celle-ci demeure insuffisante et le pétitionnaire devra concevoir un aménagement paysager en cohérence avec le projet. Un nouveau conseil paysager sera réalisé à l'initiative du pétitionnaire.

J'ai donc l'honneur d'émettre un avis favorable avec réserve concernant la réalisation d'aménagements paysagers à l'échelle du projet global.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations les meilleures.



Le Président

André KUCHCINSKI